



PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DE LA PROSPECTIVE, DE L'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

**Lancement de la télévision numérique terrestre
en haute définition
Intervention d'Eric Besson
30 octobre 2008**

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président Michel Boyon,
Messieurs les Présidents de chaîne,
Monsieur le Président du HD Forum, Cher Jean-Pierre Lacotte,
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur aujourd'hui de m'adresser à vous lors d'une échéance historique. Dans quelques minutes, des millions de Français vont découvrir une image gratuite d'une qualité inédite et entrer dans une nouvelle expérience de télévision, expérience réservée jusque là aux abonnés des services par satellite, par le câble ou par l'ADSL.

Il s'agit là d'une révolution audiovisuelle à l'image de l'arrivée du son et de la couleur.

La France deviendra ainsi le premier pays d'Europe à se doter d'une diffusion hertzienne gratuite en haute définition, rejoignant ainsi les Etats-Unis, le Japon et la Corée.

Les cinq grandes chaînes généralistes françaises - TF1 HD, France 2 HD, Arte HD, Canal+ HD et M6 HD dont les Présidents viennent de parler – vont ainsi commencer à émettre, à 17 heures, une partie de leurs programmes en haute définition sur la TNT.

Cette révolution audiovisuelle est une révolution industrielle. Elle représente une frontière technologique stimulante pour les acteurs du secteur de la télévision, pour les producteurs, pour les diffuseurs et pour l'ensemble des industriels. Ce développement doit notamment permettre de renforcer la place de la France sur les marchés internationaux des équipements et des contenus audiovisuels.

Tout retard dans ce domaine risquerait de pénaliser notre pays. C'est pourquoi, j'ai mis en place avec les Parlementaires cet été, à l'occasion du vote de la loi de modernisation de l'économie, des dispositions qui vont permettre à nos industriels et à nos chaînes de télévision de pouvoir utiliser les meilleures technologies de compression, notamment le MPEG4. Ceci permettra à nos industriels de réaffirmer leur leadership en Europe et dans le monde.

Cette révolution est aussi culturelle. Le passage à la TNT haute définition est en train de refondre toutes les régies techniques, toutes les chaînes de diffusion. Il pose aussi de nombreuses questions aux producteurs : format d'image, édition des contenus, coexistence d'image en définition standard avec les images en haute définition.

La rénovation de toute la chaîne de production permettra de développer une nouvelle offre de contenus. Les catalogues d'œuvres, les programmes de télévision produits dans notre langue seront bientôt disponibles en HD et prêts à être déclinés sur tous les supports.

D'ici à la fin de l'année, les chaînes diffuseront de 16 heures à minuit au moins 25% de programmes produits en haute définition (« HD Natifs »). Ce chiffre devrait atteindre 30% avant la fin 2009, pour un objectif final entre 80 et 100% en 2012.

Par-delà la contribution de la technologie à la régénération de la création télévisuelle, il faut voir là aussi une avancée de plus vers la convergence.

Cette révolution est déjà en marche. En effet, en juillet 2008, 23,2% des foyers étaient déjà équipés d'écrans haute définition et les analystes prévoient que ces équipements se généraliseront dans les foyers d'ici 2012, avec 91% de taux d'équipement. D'autres chiffres récents témoignent de l'intérêt des Français pour la haute définition : après seulement trois ans d'introduction, tous les écrans haute définition confondus ont déjà représenté plus de 60% des ventes en 2007 et représentent environ 80% des ventes actuelles de téléviseurs à écran plat.

Le parc de téléviseurs en haute définition dépasse déjà 5 millions d'unités alors que seuls jusqu'à présent le câble, l'ADSL, le satellite et le DVD HD permettent de voir des programmes en haute définition.

Mais il faut aller encore plus loin. Le développement de la haute définition nécessite l'identification de nouvelles ressources en fréquences.

Le passage à la télévision tout numérique va libérer des fréquences, et permettre de dégager ce qui est communément appelé « le dividende numérique », porteur de nouveaux services pour tous les Français.

Le dividende numérique est donc une occasion unique pour notre pays de définir une politique ambitieuse et visionnaire dans le domaine du numérique, tout en valorisant notre patrimoine immatériel pour le développement de nouveaux services.

Le schéma de répartition de ce dividende que j'ai proposé au Président de la République et au Premier ministre, qui l'ont adopté, montre qu'une solution au bénéfice de tous, et surtout au bénéfice des Français, était possible.

Le dividende numérique va ainsi permettre d'apporter des services d'accès Internet haut et très haut débit, des nouveaux services de télévision et de radio numérique.

Par ailleurs, ces nouveaux réseaux numériques vont contribuer à la croissance économique de notre pays grâce aux nouvelles infrastructures qui seront déployées avec ces fréquences.

La majorité des fréquences libérées par l'arrêt de la diffusion de la télévision analogique vont donc être conservées **pour notamment développer les services de télévision en haute définition.**

Il s'agira de doter la France d'un objectif à la fin de l'année 2011 de 13 multiplex : 11 pour la télévision numérique terrestre (en simple ou haute définition) avec une couverture à 95% de la population et 2 pour la TMP avec une couverture à 70% de la population.

Ainsi, toutes les chaînes de la TNT pourront, si elles le souhaitent, passer en haute définition.

Cette ressource va devoir être négociée avec l'ensemble des pays voisins. Je superviserai personnellement cette négociation, en liaison avec l'ANFr qui disposera prochainement d'un mandat de négociation.

Si nous allons lancer dans quelques minutes maintenant 5 chaînes en haute définition, **j'invite dès à présent le CSA et son Président Michel Boyon à étudier le lancement d'un appel d'offres d'ici à la fin de l'année 2009, pour la mise en place de nouvelles chaînes de la TNT en haute définition et apporter ainsi plus de contenus à nos concitoyens.**

En effet, la haute définition, c'est aussi une révolution sociale – de nouveaux services offerts gratuitement aux Français.

L'arrivée de la TNT haute définition va être permise par le passage à la télévision tout numérique, c'est-à-dire la transformation de la télévision que nous connaissons, analogique.

Le passage à la télévision numérique terrestre est l'une des priorités du plan « **France Numérique 2012** » qui permettra d'apporter notamment à tous les Français, avant le 30 novembre 2011, 18 chaînes gratuites de TNT en qualité numérique.

Ce plan, rendu public le 20 octobre, marque la volonté du Président de la République et du Premier ministre de replacer la France parmi les grandes nations numériques à horizon 2012.

La TNT, c'est plus de choix et davantage de diversité pour le téléspectateur – avec des chaînes d'information, de sport, pour la jeunesse, et plus de qualité.

Mais il faut accélérer le passage au tout numérique, pour que, notamment, tous les Français puissent bénéficier de la télévision en haute définition. **En effet, seuls 40% des Français vont être capables de recevoir toutes les chaînes qui seront diffusées en haute définition sur la TNT.** Si nous serons capables de passer à 60% de la population française au premier trimestre 2009, **il nous faut accélérer le rythme de passage au tout numérique afin de libérer les ressources nécessaires à la haute définition.**

C'est pourquoi une zone de plus de 100 000 habitants, Cherbourg, sera convertie au troisième trimestre 2009, et deux zones de plus d'un million d'habitants, l'Alsace et une région à l'Ouest (Bretagne, Pays de Loire ou Basse-Normandie) seront converties à partir de la fin de l'année 2009.

L'opération pilote sur la ville de Coulommiers, que je vais lancer le 8 novembre prochain, sera l'occasion de mettre au point l'ensemble du dispositif d'aide aux foyers, qu'ils soient défavorisés ou sensibles.

Cette transition vers la nouvelle télévision doit être par ailleurs la plus simple possible pour les Français. Nous avons, avec les parlementaires à l'occasion du vote de la loi de modernisation de l'économie, décidé de généraliser les dispositions de la loi sur la télévision du futur en matière d'intégration d'adaptateurs dans les téléviseurs.

Pour les consommateurs, il s'agit de pouvoir disposer d'équipements leur permettant d'accéder le plus simplement possible à tous les nouveaux services numériques.

Ainsi :

- A partir du 1^{er} décembre 2008, les téléviseurs haute définition devront intégrer un adaptateur permettant de recevoir les chaînes en haute définition de la TNT ;
- A partir du 1^{er} décembre 2009, les téléviseurs en vente de plus de 66cm devront intégrer un adaptateur TNT HD ;
- A partir du 1^{er} décembre 2012, tous les téléviseurs en vente devront intégrer un adaptateur TNT HD ;
- A partir du 1^{er} décembre 2012, tous les adaptateurs TNT devront permettre la réception des chaînes soit en simple soit en haute définition SD et HD lors de leur mise en vente.

Je souhaite que des labels clairs et précis soient utilisés pour permettre aux distributeurs et consommateurs d'identifier les équipements intégrant des adaptateurs pour la TNT haute définition. **En effet, trop de « logos » sont mis sur les téléviseurs et sont sources de confusion pour les Français.**

Ainsi, le logo européen « HDTV », mis en œuvre en France par le Simavelec et issu d'un cahier des charges contraignant, permettra de garantir aux Français que le téléviseur qu'ils achètent leur assure, sans équipement supplémentaire, de recevoir la TNT haute définition par leur antenne râteau.

Par ailleurs, je demande aux industriels de se référer aux spécifications éditées par le HD Forum et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel en matière de télévision haute définition, afin de permettre aux consommateurs de tirer le meilleur parti de la qualité de ces émissions haute définition sur leurs téléviseurs.

Pour conclure, je voulais simplement rappeler que la télévision hertzienne, c'est la télévision de tous les Français. C'est la télévision gratuite, accessible à tous, la télévision des grands événements qui nous rassemblent, c'est aussi la télévision de la diversité, de l'accès à la culture, de la découverte et de l'émerveillement offerts à tous.

Je vous remercie.